ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

ROLE DU CSE

Réunion Réseau CSE – 07 juin 2024

SOMMAIRE

- 9H00 : **Cadre réglementaire**
  - *droits et devoirs en matière d'enquête AT MP (DEETS)*
- 9H30 : **La démarche pluridisciplinaire de l'enquête**
  - *objectifs de prévention (DEETS CGSS)*
- 10H00 : **Présentation des outils d'aide à l'analyse de l'AT**
  - ***l'offre de formation CGSS :*** *Analyse de l'AT par la méthode de l'arbre des causes (CGSS) / Outil en ligne / ED / Brochures…*
- 10h20 : **Mise en situation**
  - *NAPO, exercice sur les faits et opinions, cas pratique*
- 10h45 : Pause
- 11h00 : **Restitution des travaux**
- 11h45 : **Témoignage d'une entreprise**
- 12h15 : Débat/questions
- 12H30 : Fin

CADRE REGLEMENTAIRE

CONTENU DEETS

Prérogatives du CSE : ED 6340

Faire la différence entre Enquête paritaire et enquête CSE
AT simple et AT RPS
AT et danger grave et imminent
enquête suite alerte et retrait

ICI, on parle de la participation du CSE à l'enquête qui doit être réalisée en cas de survenue d'ATMP dans l'entreprise – il est intégré au groupe de travail **constitué par l'employeur** et donne son avis sur les actions préconisées.

Objectif : rechercher les causes les plus en amont possibles sans recherche de responsabilités.

Obligation d'analyse des accidents du travail - R. 4141-8 CT
En cas d'accident du travail grave ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel grave, l'employeur procède, après avoir pris toute mesure pour satisfaire aux dispositions de l'article L. 4221-1, à l'analyse des conditions de circulation ou de travail.
Il organise, s'il y a lieu, au bénéfice des travailleurs intéressés, les formations à la sécurité prévues par le présent chapitre. Il en est de même en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel présentant un caractère répété :
1° Soit à un même poste de travail ou à des postes de travail similaires ;
2° Soit dans une même fonction ou des fonctions similaires.

LA DEMARCHE PLURISDISPLINAIRE DE L'ENQUETE

7 étapes clés

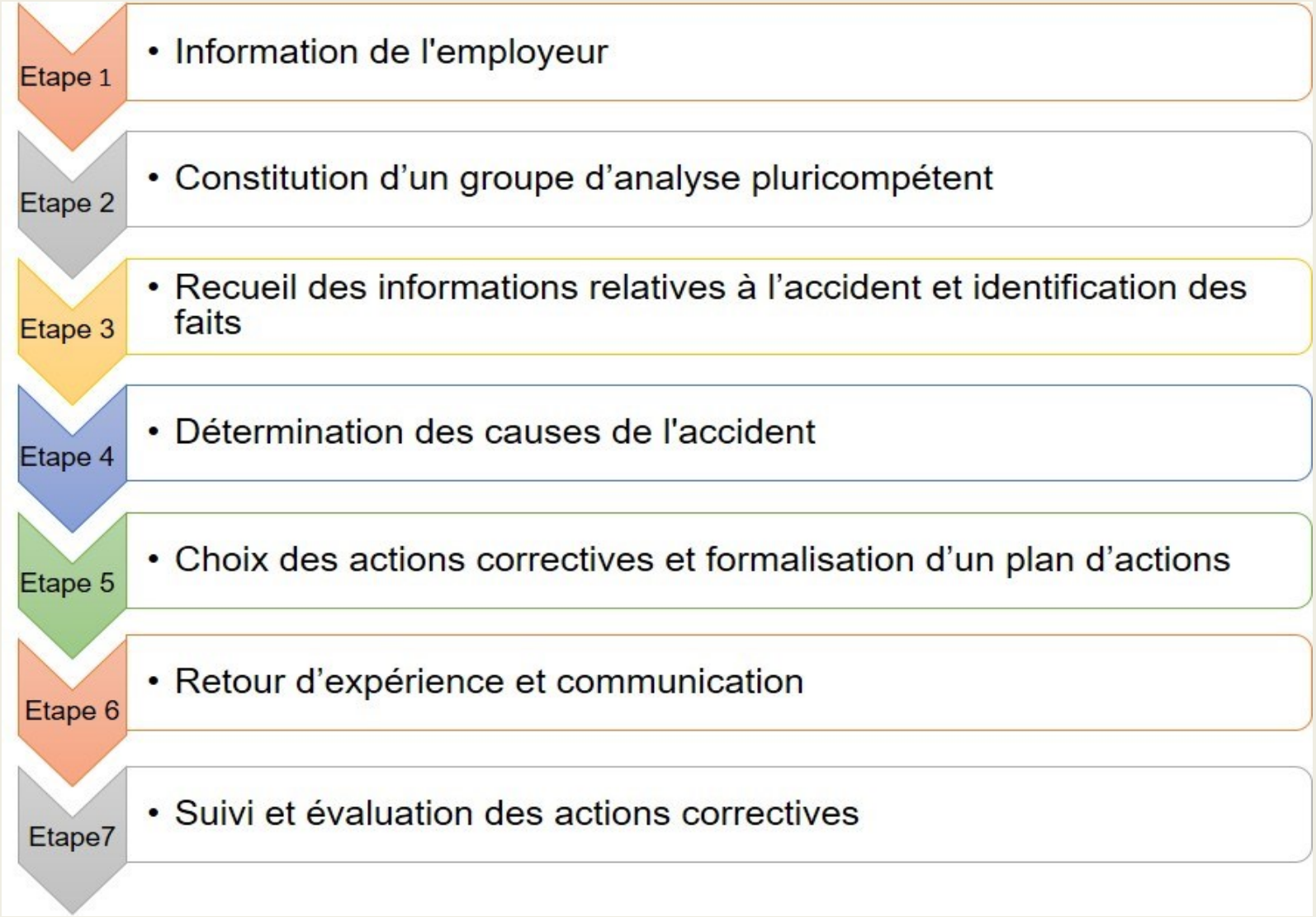

Le rôle du CSE à chaque étape :

LES OUTILS D'AIDE

A L'ANALYSE DE L'ACCIDENT DU TRAVAIL

OFFRE DE FORMATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

2024

Public concerné

Encadrement de proximité, membres de CSE/CSSCT/CHSCT, acteurs ou relais identifiés de prévention en entreprise.

Prérequis

Les participants doivent avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité sociale.
Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription.

Objectifs de la formation

Objectif de formation : comprendre la pluricausalité de l'accident et la nécessité de l'analyse pour proposer des mesures de prévention.

Objectifs pédagogiques :
- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

Contenu de la formation

- Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail.
- Le recueil et l'organisation des faits (méthodes présentées : arbre des causes, itamami, récit, ...).
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention (au travers des critères de choix).
- La construction et le suivi du plan d'action.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exercices d'application et étude de cas.
- Participation active des participants, travaux en groupe et sous-groupes.

Durée

2 jours soit 14 heures

Validation

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels et l'INRS.

C.G.S.S. Réunion

METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

07-08/11/2024

HÔTEL L'ARCHIPEL

CGSS de La Réunion

Encore 4 préinscription(s) disponible(s)

Inscription possible jusqu'au 05/10/24

Un outil en ligne

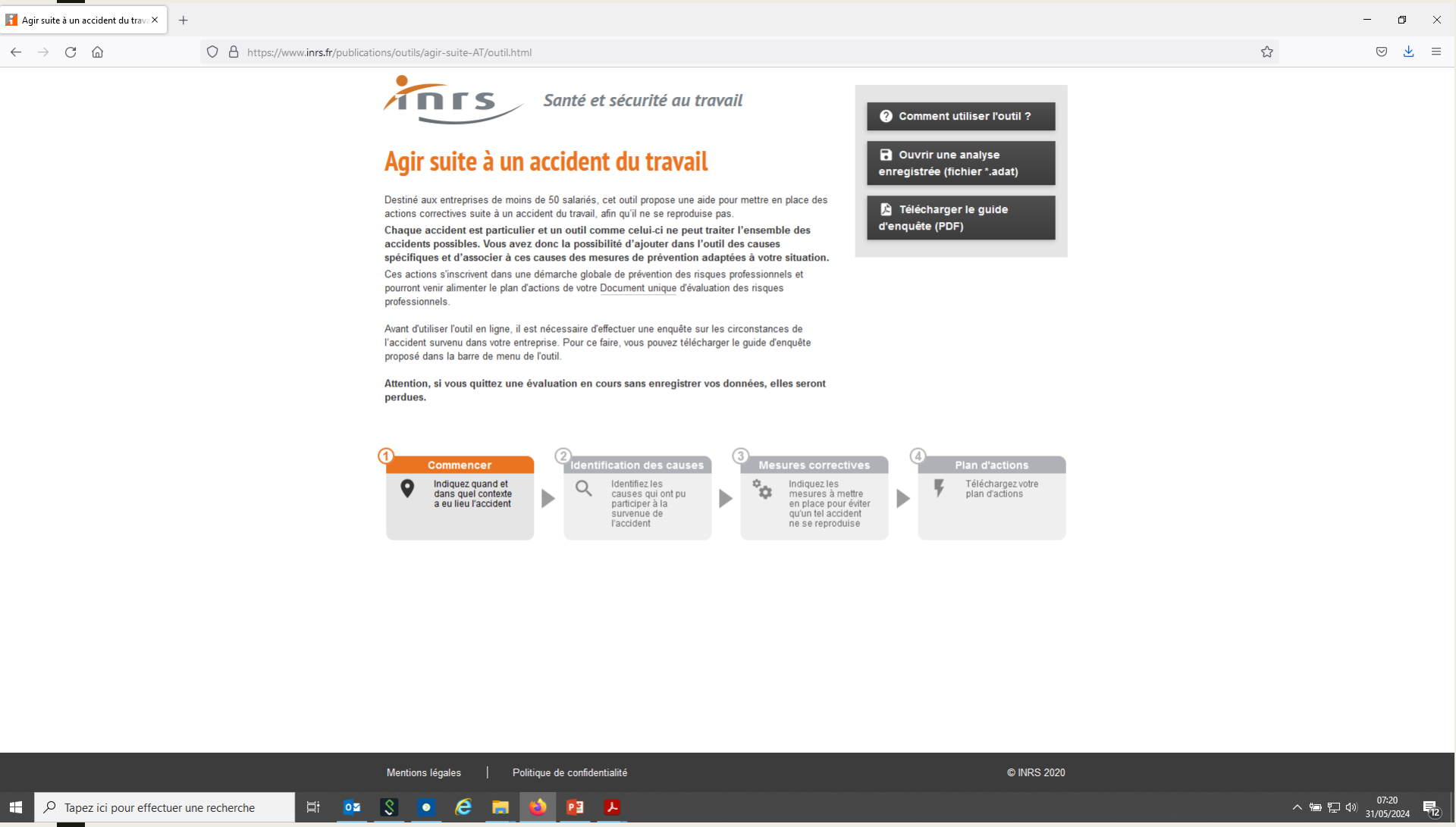

Des brochures

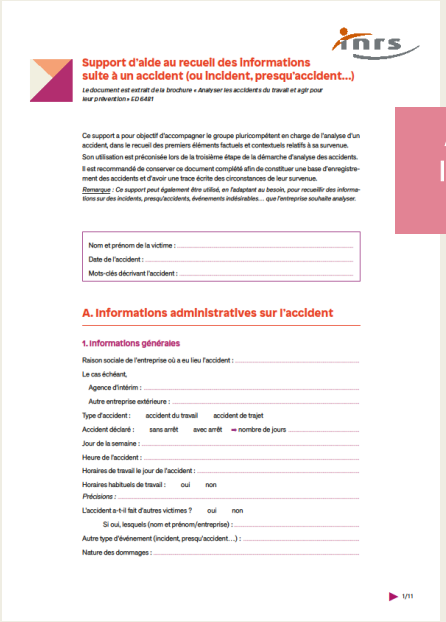

Support d'aide au recueil des informations suite à un accident (ou incident, presqu'accident...)

Le document est extrait de la brochure « Analyser les accidents du travail et agir pour leur prévention » ED 6481

Ce support a pour objectif d'accompagner le groupe pluricompétent en charge de l'analyse d'un accident, dans le recueil des premiers éléments factuels et contextuels relatifs à sa survenue.
Son utilisation est préconisée lors de la troisième étape de la démarche d'analyse des accidents.
Il est recommandé de conserver ce document complété afin de constituer une base d'enregistrement des accidents et d'avoir une trace écrite des circonstances de leur survenue.
Remarque : Ce support peut également être utilisé, en l'adaptant au besoin, pour recueillir des informations sur des incidents, presqu'accidents, événements indésirables... que l'entreprise souhaite analyser.

Nom et prénom de la victime :
Date de l'accident :
Mots-clés décrivant l'accident :

A. Informations administratives sur l'accident

1. Informations générales

Raison sociale de l'entreprise où a eu lieu l'accident :
Le cas échéant,
Agence d'intérim :
Autre entreprise extérieure :
Type d'accident : accident du travail accident de trajet
Accident déclaré : sans arrêt avec arrêt nombre de jours
Jour de la semaine :
Heure de l'accident :
Horaires de travail le jour de l'accident :
Horaires habituels de travail : oui non
Précisions :
L'accident a-t-il fait d'autres victimes ? oui non
Si oui, lesquels (nom et prénom/entreprise) :
Autre type d'événement (incident, presqu'accident...) :
Nature des dommages :

1/11

Aide pratique à l'analyse de l'AT ED 648

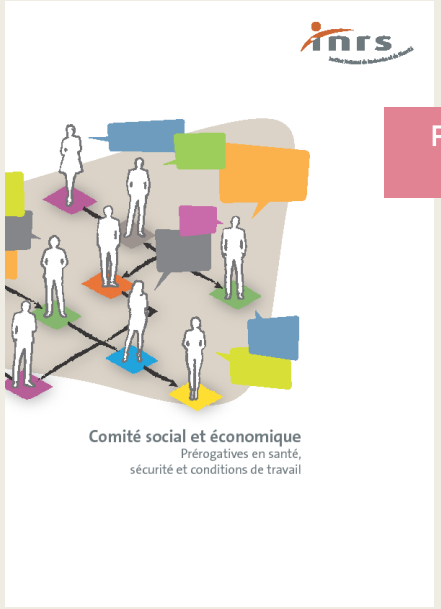

Comité social et économique
Prérogatives en santé, sécurité et conditions de travail

Prérogatives du CSE

L'analyse de l'accident du travail
La méthode de l'arbre des causes

La méthode de l'ADC

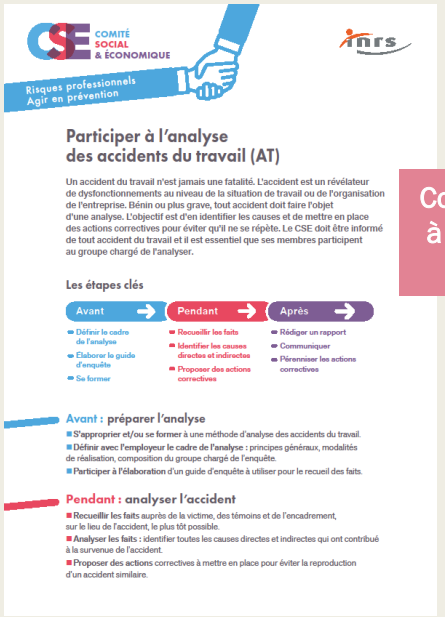

CSE COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE
Risques professionnels Agir en prévention

Participer à l'analyse des accidents du travail (AT)

Un accident du travail n'est jamais une fatalité. L'accident est un révélateur de dysfonctionnements au niveau de la situation de travail ou de l'organisation de l'entreprise. Bénin ou plus grave, tout accident doit faire l'objet d'une analyse. L'objectif est d'en identifier les causes et de mettre en place des actions correctives pour éviter qu'il ne se répète. Le CSE doit être informé de tout accident du travail et il est essentiel que ses membres participent au groupe chargé de l'analyser.

Les étapes clés

Avant	Pendant	Après
Définir le cadre de l'analyse	Recueillir les faits	Rédiger un rapport
Élaborer le guide d'enquête	Identifier les causes directes et indirectes	Communiquer
Se former	Proposer des actions correctives	Pérenniser les actions correctives

Avant : préparer l'analyse
- **S'approprier et/ou se former** à une méthode d'analyse des accidents du travail.
- **Définir avec l'employeur le cadre de l'analyse** : principes généraux, modalités de réalisation, composition du groupe chargé de l'enquête.
- **Participer à l'élaboration** d'un guide d'enquête à utiliser pour le recueil des faits.

Pendant : analyser l'accident
- **Recueillir les faits** auprès de la victime, des témoins et de l'encadrement, sur le lieu de l'accident, le plus tôt possible.
- **Analyser les faits** : identifier toutes les causes directes et indirectes qui ont contribué à la survenue de l'accident.
- **Proposer des actions** correctives à mettre en place pour éviter la reproduction d'un accident similaire.

Comment participer à l'analyse d'un AT ED 6512

Des brochures

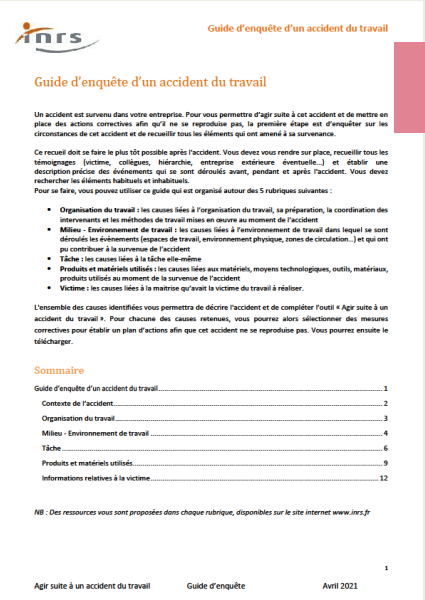

Guide d'enquête d'un accident du travail

Guide d'enquête d'un accident du travail

Un accident est survenu dans votre entreprise. Pour vous permettre d'agir suite à cet accident et de mettre en place des actions correctives afin qu'il ne se reproduise pas, la première étape est d'enquêter sur les circonstances de cet accident et de recueillir tous les éléments qui ont amené à sa survenance.

Ce recueil doit se faire le plus tôt possible après l'accident. Vous devez vous rendre sur place, recueillir tous les témoignages (victime, collègues, hiérarchie, entreprise extérieure éventuelle…) et établir une description précise des événements qui se sont déroulés avant, pendant et après l'accident. Vous devez rechercher les éléments habituels et inhabituels.
Pour se faire, vous pouvez utiliser ce guide qui est organisé autour des 5 rubriques suivantes :

- **Organisation du travail :** les causes liées à l'organisation du travail, sa préparation, la coordination des intervenants et les méthodes de travail mises en œuvre au moment de l'accident
- **Milieu - Environnement de travail :** les causes liées à l'environnement de travail dans lequel se sont déroulés les événements (espaces de travail, environnement physique, zones de circulation…) et qui ont pu contribuer à la survenue de l'accident
- **Tâche :** les causes liées à la tâche elle-même
- **Produits et matériels utilisés :** les causes liées aux matériels, moyens technologiques, outils, matériaux, produits utilisés au moment de la survenue de l'accident
- **Victime :** les causes liées à la maitrise qu'avait la victime du travail à réaliser.

L'ensemble des causes identifiées vous permettra de décrire l'accident et de compléter l'outil « Agir suite à un accident du travail ». Pour chacune des causes retenues, vous pourrez alors sélectionner des mesures correctives pour établir un plan d'actions afin que cet accident ne se reproduise pas. Vous pourrez ensuite le télécharger.

Sommaire

Guide d'enquête d'un accident du travail 1
Contexte de l'accident 2
Organisation du travail 3
Milieu - Environnement de travail 4
Tâche 6
Produits et matériels utilisés 9
Informations relatives à la victime 12

NB : Des ressources vous sont proposées dans chaque rubrique, disponibles sur le site internet www.inrs.fr

Guide pour mener une enquête AR

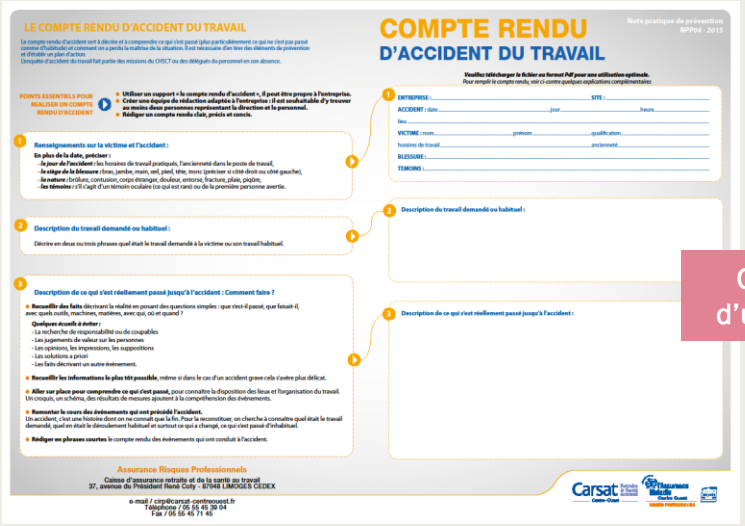

LE COMPTE RENDU D'ACCIDENT DU TRAVAIL

Le compte rendu d'accident sert à décrire et à comprendre ce qui s'est passé (plus particulièrement ce qui ne s'est pas passé comme d'habitude) et comment on a perdu la maîtrise de la situation. Il est nécessaire d'en tirer des éléments de prévention et d'établir un plan d'action.
L'enquête d'accident du travail fait partie des missions du CHSCT ou des délégués du personnel en son absence.

COMPTE RENDU D'ACCIDENT DU TRAVAIL

Note pratique de prévention NPP04 - 2015

Veuillez télécharger le fichier au format Pdf pour une utilisation optimale.
Pour remplir le compte rendu, voir ci-contre quelques explications complémentaires

POINTS ESSENTIELS POUR REALISER UN COMPTE RENDU D'ACCIDENT

- **Utiliser un support « le compte rendu d'accident », il peut être propre à l'entreprise.**
- **Créer une équipe de rédaction adaptée à l'entreprise : il est souhaitable d'y trouver au moins deux personnes représentant la direction et le personnel.**
- **Rédiger un compte rendu clair, précis et concis.**

1 Renseignements sur la victime et l'accident :

En plus de la date, préciser :
- ***le jour de l'accident :*** les horaires de travail pratiqués, l'ancienneté dans le poste de travail,
- ***le siège de la blessure :*** bras, jambe, main, œil, pied, tête, tronc (préciser si côté droit ou côté gauche),
- ***la nature :*** brûlure, contusion, corps étranger, douleur, entorse, fracture, plaie, piqûre,
- ***les témoins :*** s'il s'agit d'un témoin oculaire (ce qui est rare) ou de la première personne avertie.

2 Description du travail demandé ou habituel :

Décrire en deux ou trois phrases quel était le travail demandé à la victime ou son travail habituel.

3 Description de ce qui s'est réellement passé jusqu'à l'accident : Comment faire ?

- **Recueillir des faits** décrivant la réalité en posant des questions simples : que s'est-il passé, que faisait-il, avec quels outils, machines, matières, avec qui, où et quand ?

Quelques écueils à éviter :
- La recherche de responsabilité ou de coupables
- Les jugements de valeur sur les personnes
- Les opinions, les impressions, les suppositions
- Les solutions a priori
- Les faits décrivant un autre événement.

- **Recueillir les informations le plus tôt possible**, même si dans le cas d'un accident grave cela s'avère plus délicat.
- **Aller sur place pour comprendre ce qui s'est passé**, pour connaître la disposition des lieux et l'organisation du travail. Un croquis, un schéma, des résultats de mesures ajoutent à la compréhension des événements.
- **Remonter le cours des événements qui ont précédé l'accident.** Un accident, c'est une histoire dont on ne connaît que la fin. Pour la reconstituer, on cherche à connaître quel était le travail demandé, quel en était le déroulement habituel et surtout ce qui a changé, ce qui s'est passé d'inhabituel.
- **Rédiger en phrases courtes** le compte rendu des événements qui ont conduit à l'accident.

1 ENTREPRISE : SITE :
ACCIDENT : date : jour : heure :
lieu :
VICTIME : nom : prénom : qualification :
horaires de travail : ancienneté :
BLESSURE :
TEMOINS :

2 Description du travail demandé ou habituel :

3 Description de ce qui s'est réellement passé jusqu'à l'accident :

Assurance Risques Professionnels
Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
37, avenue du Président René Coty - 87048 LIMOGES CEDEX
e-mail / cirp@carsat-centreouest.fr
Téléphone / 05 55 45 39 04
Fax / 05 55 45 71 45

Carsat Centre-Ouest

Compte-rendu d'une enquête AT

MISE EN SITUATION

Réflexion sur un cas pratique à donner ou leur demander d'exposer un cas d'AT survenu chez l'entre d'entre eux.

Jeux de rôle : déterminer qui fait quoi, quand et comment ?

(ils devront respecter les étapes clés, donner à chacun leur rôle et leur limite)

EXERCICE 1

Il fait vraiment froid dehors	La température extérieure est de 4°C
Il ne portait pas de chaussures de sécurité	Il travaillait en basket
Il ne faisait pas attention	Il parlait avec un collègue
Il roulait trop vite	Il roulait à 3 à km/h
Il y avait beaucoup de femmes dans la salle	Le quart de la salle était occupé par des femmes.

EXERCICE 2

CAS PRATIQUE

Victime : Monsieur A
Age : 56 ans
Qualifications professionnelles : chauffeur livreur de matériels de construction
Lésions et conséquences : rupture des vertèbres cervicales – décès
Principale activité de l'entreprise : fabrication d'éléments préfabriqués
Accident survenu : 22/02/2008
Lieu : parc de stockage

Monsieur A. ayant à livrer un camion de poutrelles s'est rendu au parc de stockage extérieur pour effectuer le chargement du plateau de son camion. Pour charger le camion, un cariste amène les poutrelles sur des palettes et les dispose de son mieux en les gerbant sur le plateau du camion. Monsieur A se tenait sur le camion pour parfaire la mise en place. Il apparait immédiatement que ce travail est particulièrement dangereux du fait que les déplacements du salarié s'effectuaient sur des poutrelles pourvues de fer à béton. Le salarié était habitué à ce genre de travail, mais la veille de l'accident, la température extérieure était tombée brutalement en dessous de zéro. Monsieur A n'était pas chaudement vêtu. Ses membres devaient être engourdis par le froid, ce qui explique qu'il ait eu du mal à garder l'équilibre. De plus, on peut penser que l'âge du salarié a pu jouer dans cet accident, car ce travail demande agilité et souplesse. Le fait est que, après avoir réparti sur le camion le contenu ou la palette, Monsieur A. a perdu l'équilibre en ripant maladroitement une poutrelle sur le plateau verglacé. Il est tombé à la renverse d'une hauteur de 1,80 m. Sa tête a heurter le sol en premier.

- Reconnaitre les faits et les opinions

EXERCICE 2 - CORRECTION

CAS PRATIQUE

Les faits (en vert)

Les interprétations, opinions, jugements (en orange)

Victime : Monsieur A
Age : 56 ans
Qualifications professionnelles : chauffeur livreur de matériels de construction
Lésions et conséquences : rupture des vertèbres cervicales – décès
Principale activité de l'entreprise : fabrication d'éléments préfabriqués
Accident survenu : 22/02/2008
Lieu : parc de stockage

Monsieur A. ayant à livrer un camion de poutrelles s'es rendu au parc de stockage extérieur pour effectuer le chargement du plateau de son camion. Pour charger le camion, un cariste amène les poutrelles sur des palettes et les dispose de son mieux en les gerbant sur le plateau du camion. Monsieur A se tenait sur le camion pour parfaire la mise en place. Il apparait immédiatement que ce travail est particulièrement dangereux du fait que les déplacements du salarié s'effectuaient sur des poutrelles pourvues de fer à béton. Le salarié était habitué à ce genre de travail, mais la veille de l'accident, la température extérieure était tombée brutalement en dessous de zéro. Monsieur A n'était pas chaudement vêtu. Ses membres devaient être engourdis par le froid, ce qui explique qu'il ait eu du mal à garder l'équilibre. De plus, on peut penser que l'âge du salarié a pu jouer dans cet accident, car ce travail demande agilité et souplesse. Le fait est que, après avoir réparti sur le camion le contenu ou la palette, Monsieur A. a perdu l'équilibre en ripant maladroitement une poutrelle sur le plateau verglacé. Il est tombé à la renverse d'une hauteur de 1,80 m. Sa tête a heurter le sol en premier.

Exercice 3

M. X a tenté de saisir son marteau par le manche mais ses mains étaient pleines de graisse. Le marteau lui a glissé des doigts et lui a heurté le pied. Il s’est blessé le pied.

Exercice 3 - Correction

1. Il a tenté de saisir le marteau par le manche
2. Ses mains étaient pleines de graisse
3. Le marteau lui a glissé des doigts
4. Le marteau lui a heurté le pied
5. Il s’est blessé au pied

CONSTRUIRE L'ARBRE DES CAUSES

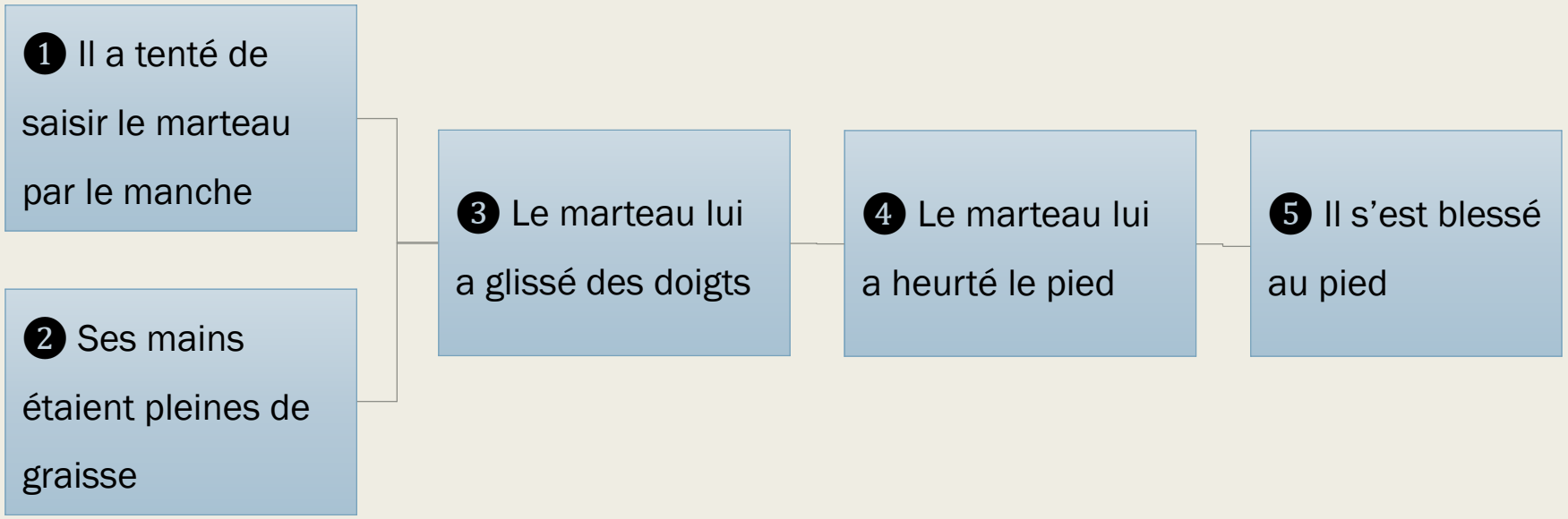

TEMOIGNAGE

ABC ENTRETIEN